



# AVIS DE COURSE

## Séries monotypes

### 2022

La série monotype est auto gérée par les participants de chacune des flottes. Les participants installent eux-mêmes les bouées de départ qui servent aussi de porte sous le vent et de ligne d'arrivée. Les bouées du club en place serviront de bouée au vent.

Aucun handicap n'est nécessaire. Pour constituer une flotte au CVDM, il doit y avoir au moins 5 voiliers identiques qui participent de façon régulière aux régates.

#### **Règles :**

Les régates seront régies par les « Instructions de courses 2022 du CVDM », telles que modifiées par cet avis de course.

#### **Éligibilité :**

Le formulaire d'inscription pour les régates du club doit être rempli; il se trouve dans la section « Régates » du site web du club. Aussi disponible dans le babillard du club, espace « régates ». Au moins un membre de l'équipage doit être membre du CVDM.

#### **Calendrier des courses :**

La série régulière se déroulera **les mardis et jeudis de juin, juillet et août**, soit un total possible de 26 courses, divisé en deux séries.

| <b>Série 1</b> | <b>Série 2</b> | <b>Série 3</b> |
|----------------|----------------|----------------|
| 2 juin (2)     | 5 juillet (2)  | 2 août         |
| 7 juin (2)     | 7 juillet (2)  | 4 août         |
| 9 juin (2)     | 12 juillet (2) | 9 août         |
| 14 juin (2)    | 14 juillet (2) | 11 août        |
| 16 juin (2)    | 19 juillet (2) | 16 août        |
| 21 juin (2)    | 21 juillet (2) | 18 août        |
| 23 juin (2)    | 26 juillet (2) | 23 août        |
| 28 juin (2)    | 28 juillet (2) | 25 août        |
| 30 juin (2)    |                | 30 août        |

#### **Heures de départ :**

Signal d'attention est à **18h45**. Pour les mois de juin et juillet, il y aura une deuxième course si les conditions sont acceptables.

#### **Aire de départ :**

Les départs se feront dans l'anse de Vaudreuil.

### **Parcours (annexe 1)**

Le parcours sera mis en place par les participants. Les bouées seront laissées à bâbord, et l'arrivée se fera entre les bouées utilisées pour former la ligne de départ, dans l'axe de la bouée précédente. Le parcours est un parcours 'au vent/sous le vent', deux tours, arrivés sous le vent.

### **Départ de classe :**

Aucun départ ne sera donné s'il n'y a pas **au moins deux (2) bateaux** dans la zone de départ, à l'heure du premier départ. Chaque classe reconnue aura son propre départ. Les différentes classes décideront de l'ordre des départs.

### **Avis de course, instructions de courses et amendements :**

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel

### **Classement:**

Pour les fins du classement, le système à points maxima sera utilisé, avec un nombre de points égal au nombre de bateaux battus plus un et en tenant compte des modifications suivantes :

- pour les résultats DNC, DNS, DSQ, RAF, OCS, ZPG, le score sera 0. Pour DNF, le score sera égal au pointage du dernier bateau finissant moins 1.

Pour chacune des séries et pour la saison, les moins bons pointages seront retirés après chacun des blocs de cinq (5) courses. Exemple : 4 sur 5, 8 sur 9, 8 sur 10, 12 sur 15, etc. des meilleurs résultats seront comptabilisés.

### **Prix:**

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe.

Lorsqu'une classe est représentée par seulement trois bateaux, deux prix seront remis (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>). Lorsqu'une classe est représentée par seulement deux bateaux, un prix sera remis (1<sup>re</sup>). Aucun prix ne sera remis aux classes représentées par un bateau.

Pour être éligibles à un prix, les concurrents doivent avoir participé à au moins 50% des régates courues de la série.

### **Assurance :**

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

### **Décharge de responsabilité :**

Les compétiteurs participent à la régate à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

# ANNEXE 1 – Parcours

Départ (1T-1B) / 3 / Porte (1T-1B) / 3 / Arrivée (1T-1B)

